

Bonjour à toutes et à tous

Bien que notre agenda ait été bousculé, notre activité se poursuit et se traduit notamment par :

- Des relances régulières en direction des adhérents (es) qui n'ont pas à ce jour renouvelé leur adhésion pour l'année 2020.
- Des recherches pour mieux connaître notre histoire syndicale, et se procurer des documents sur divers sujets.
- Des démarches concernant les maisons du peuple du département.
- La mise en forme d'un bon de commande pour la vente de nos publications régionales et départementales et divers ouvrages de militants (il vous sera adressé avec des recommandations pour retirer les commandes).

Cette nouvelle lettre a également pour objectif : contribuer au contact régulier avec les adhérents (es) à qui nous devons des informations.

### **Documents pour la connaissance et la réflexion.**

#### **L'extrême droite**

Le 10 décembre, l'Union Départementale organise une demi-journée d'étude en visio sur inscription avec comme thème : "**combattre les idées de l'extrême-droite**".

Si vous souhaitez y participer, vous devez en informer l'UD qui vous communiquera les informations pour y avoir accès.

Pour contribuer au débat, nous portons à votre connaissance

-un article paru en mars 2016 dans « le cahier de l'institut » **(ci-joint)**

-un article de mars 2017 de l'IHS

Sur le sujet, nous rappelons le numéro spécial de mars 2012 « Le Front National démasqué par l'histoire »

#### **La CGT et la CGTU 1922 - 1935 en Ille et Vilaine.**

Il s'agit d'une période de notre histoire syndicale peu connue de la nouvelle génération de militants et militantes.

Ces années de la scission ont marqué et vraisemblablement influer sur les évolutions de la CGT.

Cette division syndicale interne, date des positions qui s'exprimaient à la veille de la première guerre mondiale et qui s'est accentuée en 1920 et 1921.

Bien que plusieurs mémoires et recherches aient été effectués sur le sujet, nous nous efforçons de rassembler toutes les informations ainsi que celles nous disposons à travers les publications de la CGT en Ille et Vilaine qui ont été numérisées et disponibles aux archives départementales et également dans nos locaux.

Également à notre disposition :

-Un mémoire (222 pages) de Jacques Touroude sur la CGT CGTU en Ille et Vilaine, avec des extraits repris dans l'ouvrage de l'Union Départementale à l'occasion des 100 ans de la CGT en Ille et Vilaine en 2011. Nous avons d'autre part réalisé une note de lecture sur le mémoire.

-Un article paru dans un n° des presses universitaires.

-Un document sur cette période à Fougères.

-Une bibliographie de militants (es) qui assumaient des responsabilités syndicales à la CGT ou à la CGTU durant cette période (informations provenant du Maitron)

## **1936 et le Front Populaire en Ille et Vilaine**

En complément des archives dont nous disposons sur cette période, nous rassemblons tous les ouvrages et mémoires réalisés et qui se traduisent également par des notes de lecture pour nous permettre d'obtenir des données et des références sur les documents utilisés pour les recherches.

-Un mémoire de 1986 sur les conditions ouvrières en Ille et Vilaine - époque du Front Populaire 1936 - 1938.

-Le mouvement social à Fougères au temps du Front Populaire.

-Le syndicalisme ouvrier en Bretagne du Front Populaire à la seconde guerre mondiale.

### **Rappel - autre document**

-Un mémoire sur les violences dans les grèves ouvrières en Ille et Vilaine de 1819 à 1914 : modalités d'actions ouvrières et attitude étatique.

## **Les Maisons du peuple**

**Rennes** : S'agissant de la « Salle de la Maison du Peuple » (Salle de la cité), nous prenons les contacts nécessaires pour que cette salle puisse être définitivement protégée. Elle ne doit pas seulement dépendre d'un espace local protégé dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme revu régulièrement par la collectivité territoriale.

Elle doit être classée au même titre que la fresque de Camille Godet sur les murs de la salle par arrêté ministériel en date du 6 mai 1997.

**Fougères** : L'Union Locale avec l'aide du Collectif IHS poursuit son action concernant la Maison du Peuple - Articles de la presse locale **ci-joint** - un contact est en cours avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Un dossier à votre disposition sur les Bourses du Travail paru dans une publication de l'IHS national : Nous vous le ferons suivre.

### **Qu'en est- il des Bourses du Travail et des Maisons du peuple ?**

Dans les représentations populaires, les vocables « Bourse du travail » et « Maison du Peuple » cohabitent souvent parce que sont ainsi désignés les lieux où se situent les sièges du mouvement syndical et aussi, parfois, d'organisations sociales ou culturelles. « Bourse du Travail » et « Maison du peuple » ne sauraient cependant être confondues, car elles ne viennent pas de la même histoire et ne portent pas le même projet. Si l'histoire générale des Bourses du travail est assez bien connue, celle des Maisons du peuple est bien mince et très difficile à envisager en raison de son hétérogénéité.

### **Renouvellement des adhésions 2020**

Nos relances sont permanentes avec l'appui d'adhérents (es) pour obtenir le renouvellement des adhérents (es) 2019. A ce jour, nous n'y sommes pas parvenus mais nous persistons, tant que nous n'avons pas de réponse négative.

A quelques semaines de la fin de l'année, nous avons besoin d'une réponse, pour la mise à jour de notre fichier nécessaire pour l'envoi des publications nationales, régionales, départementales qui sont adressées depuis le début de l'année.

***Concernant les règlements et afin d'éviter les erreurs possibles, ceux-ci doivent être adressés à l'IHS à l'adresse du Comité Régional CGT Bretagne ou l'Union Départementale en joignant au chèque, le bulletin d'adhésion.***